

MISE AU CONCOURS

Culture, loisirs et sports

Exploitation de la buvette de la piscine des Combes pour la saison 2025

Contrat de bail à durée déterminée selon la période d'ouverture
de la piscine

Activités

- Exploitation indépendante de la buvette de la piscine des Combes.
- Vente de boissons, de glaces, de snacks et d'autres produits alimentaires.
- Accueil et service des clientes et des clients dans un cadre convivial et respectueux des règles en matière d'hygiène en vigueur.
- Maintien de la propreté et de l'ordre de la buvette et de ses alentours.
- Adaptation de l'offre et satisfaction des besoins du public de la piscine.

Exigences

- Autorisation du service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires pour l'exploitation d'un établissement public.
- Respect de la législation et de la réglementation du secteur d'activité et des normes en vigueur.
- Obligation d'ouverture tous les jours dès 09h30, hors conditions climatiques défavorables.

Avantages

- Contrat de bail saisonnier durant la période d'ouverture estivale de la piscine (du samedi 17 mai au dimanche 7 septembre).
- Accès à une clientèle locale et touristique.
- Mise à disposition de locaux fonctionnels (cuisine aux normes, etc.) dans un beau cadre naturel.

Candidature

Les candidates et candidats intéressés sont invités à envoyer leur dossier de postulation, avec CV et lettre de motivation, par courriel (cultureloisirssports.vdt@ne.ch) ou par courrier à espaceVAL, Clos-Pury 15, 2108 Couvet.

Date limite de dépôt des candidatures : 23 février 2025

Pour tout renseignement complémentaire, M. Mathieu Séguéla, chef du service de la culture, des loisirs et des sports, est à votre disposition au 032 889 42 79 ou par courriel : cultureloisirssports.vdt@ne.ch.

Val-de-Travers, le 22 janvier 2025

LE CONSEIL COMMUNAL